



Coelioscopie et deuxième nombril en guise de cicatrice

Par **gaëlle77**, le **29/03/2008** à **23:33**

Bonjour,

Je souhaite obtenir des conseils pour obtenir réparation quant au "ratage" d'une intervention sous coelioscopie que j'ai subie il y a presque un an.

Hospitalisée pour suspicion de grossesse extra-utérine, le médecin n'ayant qu'une mauvaise visibilité par échographie a préféré m'opérer sous coelio.

Il s'est avéré que les trompes n'étaient en fait pas obstruées.

Mon souci est qu'un an après, j'ai une cicatrice qui ressemble à un deuxième nombril sous le premier. Je vis très mal cette déformation.

J'aimerais savoir dans quelles mesure et de quelle manière je peux me retourner contre le chirurgien fautif, pour obtenir une nouvelle opération (chirurgie esthétique??), et un dédommagement pour le préjudice vécu.

Merci d'avance de tous les conseils que vous pourrez me donner... Et même si cela peut faire sourire, cette histoire de deux nombrils, ce n'est pas facile à porter!!